

# PROJET

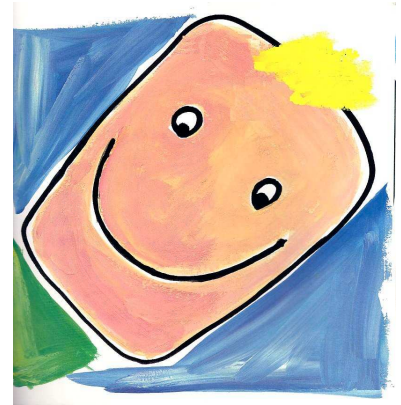
## Pour une insertion sociale et professionnelle choisie et réussie du jeune adulte déficient intellectuel

Un projet conduit par l'ARIST

### Le PIPS : 3<sup>ème</sup> étape

*Placer le projet de vie de la personne au centre de notre réflexion représente le moteur de l'action de l'ARIST. Prendre en compte l'épanouissement global de la personne et sa parole constitue son objectif*





## SOMMAIRE

<b>Un projet : le PIPS</b>	3
<i>Qu'est-ce qu'ils veulent faire ?</i>	
<b>Un contexte</b>	4
<i>Ca sort d'où tout ça ?</i>	
<b>Des besoins</b>	5
<i>Ca sort d'où tout ça ?</i>	
<b>Une méthode</b>	6
<i>Puisque je vous dis que je veux participer à votre projet !</i>	
<b>Des moyens</b>	7
<i>Et vous allez faire ça comment ?</i>	
<b>Un questionnement qui traverse les générations</b>	9
<i>Après 20 ans, ça marche comment ?</i>	
<b>L'association ARIST</b>	10
<i>Pourquoi ils font tout ça ?</i>	



# Un projet : le PIPS

## Qu'est-ce qu'ils veulent faire ?

### Un objectif général

Permettre l'amélioration du bien-être de l'adulte déficient intellectuel par une insertion sociale et professionnelle choisie et réussie.

### Un objectif opérationnel

Proposer une structure de travail innovante<sup>1</sup> en Isère par ces principes fondateurs, par les activités qu'elle proposera, par son adaptation à une population spécifique, par son projet d'établissement.

Cette structure proposera trois pôles d'activités interdépendants :

- Une section d'accompagnement au travail en milieu ordinaire
- Une section de travail en milieu protégé
- Des activités extra –professionnelles : formation, développement personnel, activités de loisirs sur place et en milieu ordinaire

L'ensemble de la structure et donc chacun des trois pôles prendra en compte les principes fondateurs de la structure, eux-mêmes issus du diagnostic de situation

1. Le lien avec le milieu ordinaire ;
2. La proposition du travail à temps partiel et d'activités extra-professionnelles;
3. La formation
4. L'utilisateur au centre du dispositif
5. La proposition d'activités de travail « différentes » :
  - correspondant à des métiers,
  - différentes de celles existantes sur le département
  - en lien avec le monde ordinaire
  - dans une démarche de service

### Un public cible

Ce projet concerne les adultes (18 ans et plus) déficients intellectuels légers ou moyens du département de l'Isère.

### Une zone géographique

Cette structure se situera en Isère, son implantation sera fonction des besoins en matière d'équipement sur le territoire, du secteur d'activité de travail et des possibilités d'insertion sociale.

<sup>1</sup> Voir Documents « Cahier des charges d'une structure innovante ».



## Un contexte

---

### Ca sort d'où tout ça ?

## L'historique de la démarche<sup>2</sup>

Depuis septembre 2004, l'ARIST s'est engagée dans une réflexion sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes déficientes intellectuelles en Isère : le projet PIPS. Dans un premier temps, un diagnostic de situation a été réalisé avec l'objectif de permettre aux usagers d'exprimer leurs attentes et leurs besoins (PIPS 1). La deuxième étape (PIPS 2) a consisté à analyser les solutions actuelles au regard des résultats et envisager une adaptation de l'offre. En partenariat, l'ARIST a travaillé à l'identification de pistes de progrès, de conditions de création de solutions complémentaires et innovantes.

Parmi les besoins identifiés dans le cadre du diagnostic, le comité de pilotage du PIPS a décidé de travailler sur trois axes qui seront développés au sein d'une structure innovante:

- **l'accompagnement au travail en milieu ordinaire de façon durable ;**
- **le travail en milieu protégé et la possibilité de proposer des activités en contact avec le milieu ordinaire dans le cadre du travail en milieu protégé, la notion de métier et le temps partiel;**
- **l'accès à des activités extra-professionnelles (activités de formations, loisirs, soutien, ...).**

Les éléments de conception de cette structure sont présentés au sein document appelé « Cahier des charges d'une structure innovante ».

Ce projet est le fruit de la réflexion, du travail et des besoins exprimés par tous, que ce soit dans le cadre du SDPH<sup>3</sup>, des commissions ODPHI<sup>4</sup>, de l'enquête PIPS, des réunions de travail partenarial du PIPS. Par ailleurs, cette structure innovante sera réalisée au regard de deux référentiels de « bonnes pratiques pour l'accueil des personnes handicapées » : d'une part, celui réalisé pour les adultes atteints d'autismes (Conseil Général de l'Isère), et d'autre part celui réalisé à partir de l'étude PIPS par le groupe PIPS.

---

<sup>2</sup> **Voir Documents** : « Bilan de l'étude PIPS » – « Les résultats de l'étude PIPS » – « Les préconisations de l'étude PIPS »

<sup>3</sup> SDPH : Schéma Départemental de la Personne Handicapée

<sup>4</sup> ODPHI : Organisme Départemental de la Personne Handicapée en Isère



## Des besoins

---

### Ca sort d'où tout ça ?

En Isère, il manque environ 100 places en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). En effet, l'Isère a un taux d'équipement de 2,94 contre 3,03 au niveau national et 3,20 en Rhône Alpes.

Les différents concepts et propositions sur lesquels repose cette structure, peuvent déjà être proposés sur le département isérois mais soit de manière épisodique (ex : temps partiel, lien avec le milieu ordinaire, diversité,..) soit pour une population plus autonome (déficience intellectuelle légère : ex : accompagnement en milieu ordinaire, ...).

Encouragée et soutenue par l'ensemble des partenaires du département, la création de cette structure innovante favorisera, selon eux, le changement dans l'ensemble des structures pour adapter les propositions de prise en charge faites aux personnes handicapées et leur permettre d'être véritable acteur de leur projet de vie.

Lors de la première étape du projet PIPS, le diagnostic a permis d'identifier différents besoins. Voici une synthèse de ceux qui justifient la mise en œuvre du projet :

- Avoir la possibilité de faire une activité de travail et de loisirs en milieu ordinaire avec un accompagnement adapté. (accompagnement humain, dans la durée, pour les transport, pour le choix, ...)
- Avoir une offre d'activité de travail plus large proposée dans le cadre du milieu protégé pour permettre un choix en Isère.
- Avoir la possibilité de travailler à temps partiel (organisation du temps de travail et des temps libres dégagés...)
- Avoir les moyens d'intégrer le monde ordinaire (Accompagnement, Information, communication, formation, avoir un métier, ...)
- Donner aux personnes les moyens et la possibilité d'exprimer et de faire des choix

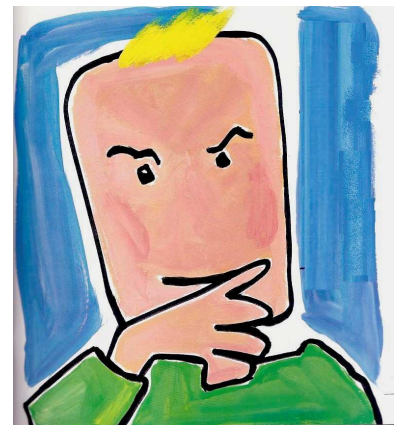
## Une méthode

Puisque je vous dis que je veux participer à votre projet !

A chaque étape du PIPS, une même méthode reste garant du projet, de sa validité, mais surtout de la parole de l'utilisateur :

## Une méthode centrée sur la parole et l'implication de l'utilisateur

- mettre l'utilisateur, l'adulte au centre de l'étude ; lui permettre de s'exprimer et de se faire entendre
- prendre en compte les facteurs d'épanouissement et de bien-être de la personne adulte déficiente intellectuelle



## Une méthode participative et partenariale reposant sur

- la participation de l'utilisateur et de sa famille
- la participation des membres de l'association : amis, professionnels ...
- la participation des partenaires associatifs, professionnels, institutionnels ...

*à tous les stades de l'étude : conception , mise en œuvre, analyse des résultats, valorisation ...*

## Une méthode rigoureuse avec

- une coordination et la mise en place du projet par une chargée de mission au travers d'une démarche de conduite de projet,
- un diagnostic de situation comprenant l'analyse de l'offre, de la demande, des besoins ; avec une approche quantitative et qualitative prenant en compte les données existantes et en allant à la recherche de celles qui nous manquent,
- une validation permanente par des experts reconnus.



## Les moyens

---

### Et vous allez faire ça comment?

Pour créer cette structure innovante, différents choix stratégiques devront être faits. Ces choix seront effectués en fonction d'études prenant en compte des expériences de structures en France ayant déjà travaillées sur certains points du projet et des éléments du contexte local (SDPH, réseaux de partenaires, études de marché,...) Ces études portent sur différents points et nécessiteront donc le travail d'une équipe pluridisciplinaire en lien permanent avec nos partenaires. En fonction des différents points abordés, des personnes ressources seront mobilisées. Ces différents points ont été regroupés au sein de trois axes de travail :

- Le choix du ou des types de structure à mettre en œuvre (ESAT, service d'accompagnement, ...) et construction de son fonctionnement (projet d'établissement, fonctionnement en interne, ...)
- Le choix de secteurs économiques dans le cadre des activités professionnelles proposées
- Le mise en place de partenariats pour les notions d'hébergement et d'accompagnement social dans le cadre de la prise en charge globale des personnes.

Pour chacun de ces axes, les études nécessaires ont été identifiées (cf. tableau ci-dessous) et un calendrier prévisionnel réalisé.

L'ensemble de cette étude de faisabilité doit être réalisé dans le cadre du PIPS 3, entre février 2006 et juillet 2007 et doit permettre la mise en œuvre réelle de cette structure au cours de l'année 2007. Ceci afin de répondre rapidement à des besoins identifiés dans le cadre du SDPH et de l'étude PIPS.

## METHODE ET MOYENS DU PIPS 3

Axes de travail	Méthode		Moyens
<b>Coordination du projet et à chaque étape du projet</b>			Chargée de mission Assistante Membre de l'association, du groupe PIPS Partenaires Bureau d'étude
<b>Choix du ou des types de structure (ESAT, service d'accompagnement, ...) et construction de son fonctionnement</b>	<b>Etude du cadre législatif et administratif</b>		Bureau d'étude, de conseil
	<b>Etude d'expériences ayant des similarités hors Isère</b>		Stagiaire
	<b>Construction du projet d'établissement</b>	Place de l'utilisateur	Familles et usagers
		Spécificité de l'accompagnement en milieu ordinaire	Familles et usagers Professionnels
		Spécificité de l'accompagnement des jeunes adultes	Familles et usagers Professionnels
		Etude de la population cible	Familles et usagers Professionnels
Etude de la zone géographique	Familles et usagers Professionnels Bureau d'étude, de conseil		
<b>Choix des secteurs d'activité</b>	<b>Etude de faisabilité du projet</b>		Stagiaire Bureau d'étude, de conseil
	Etude d'expériences hors Isère présentant des similarités		Stagiaire
<b>Formalisation de partenariats</b>	<b>Construction et formalisation de partenariats</b>		Entreprises, partenaires sociaux, collectivités locales, ....
	<b>institutionnels</b>		Association, structures iséroises



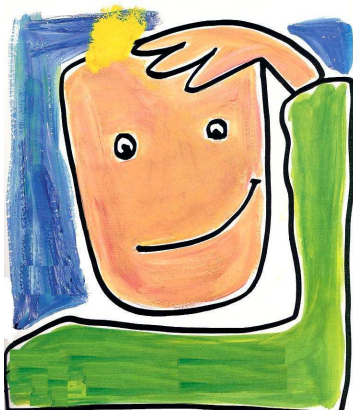
# Un questionnement qui traverse les générations

## Après 20 ans, Ça marche comment ?

Tout au long du parcours scolaire de l'enfant déficient intellectuel, les familles bénéficient régulièrement d'un accueil, de soutiens, d'informations et d'accompagnement. Leurs attentes et leurs besoins sont relayés par les représentants et les professionnels de l'ARIST dans les diverses instances d'évaluation, d'orientation, de réflexion ...

Parallèlement à ces actions menées par l'association dans le domaine de l'enfance, les membres de l'ARIST (familles, amis ou professionnels) ont, à de nombreuses reprises, exprimé le souhait de s'intéresser à l'insertion sociale et professionnelle de leurs enfants à l'âge adulte.

En effet, pour nombre d'entre eux, "le monde de l'insertion à l'âge adulte" est peu ou mal connu et très complexe. Et à l'aube de cette étape majeure de la vie, il semblerait logique de pouvoir exercer des choix éclairés aussi naturellement que lors de la période précédente.



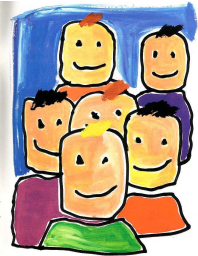
Ainsi, les adolescents qui ont pu bénéficier d'une insertion sociale pendant leurs jeunes années, souhaitent la poursuivre à l'âge adulte. Dans le même temps, des adultes bénéficiant de solutions dans le « monde protégé » aspirent à des évolutions de cette offre.

En 2004, ce besoin d'informations et de réflexions exprimé par les familles et les usagers sur cette thématique fait l'objet d'une priorité identifiée en assemblée générale.

C'est donc naturellement que l'ARIST s'est mobilisée depuis septembre 2004 pour engager une réflexion sur les différents aspects de la vie sociale et professionnelle de la personne déficiente intellectuelle à l'âge adulte : **travail, accès à l'emploi, formation, accompagnement, logement, déplacements, loisirs, sport, culture, les apprentissages, la santé, ...**

# L'association ARIST

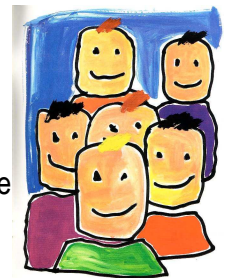
## Pourquoi ils font tout ça ?



Depuis près de 25 ans, l'ARIST (Association de Recherche et d'Insertion Sociale des Trisomiques en Isère) se mobilise pour faire progresser la reconnaissance des personnes porteuses d'une trisomie 21 ou d'une déficience intellectuelle et mettre en œuvre des solutions adaptées à leur intégration dans la société.

Les principales missions de l'ARIST sont :

- aider, améliorer, promouvoir ou créer toutes les réalisations susceptibles d'assurer l'éducation et l'insertion sociale des enfants, adolescents et adultes porteurs d'une Trisomie 21 ou d'une déficience intellectuelle en Isère : éducation précoce, accueil en maternelle, intégration scolaire en école primaire et en collège, insertion professionnelle, activités de loisirs, sports ...
- représenter les familles d'enfants handicapés dans plusieurs commissions de l'éducation spéciale (CCPE, CDES, Handiscol'). Représenter les usagers dans les groupes de réflexion ad-hoc,
- aider financièrement les classes maternelles, primaires ou collèges (40 en 2004) accueillant en Isère des élèves porteurs d'une déficience intellectuelle,
- favoriser les projets de recherche sur la trisomie 21.



En créant un CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce) puis un SESSAD (Service d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile), l'ARIST

s'est dotée d'outils visant à développer les compétences de nos enfants et à accompagner leur intégration en milieu ordinaire.

**Relais des attentes des enfants, des adolescents et de leurs familles, l'ARIST mobilise aujourd'hui tous ses réseaux et sa créativité pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de la personne déficiente intellectuelle à l'âge adulte.**

Anna CRUAUD, chargée de mission

ARIST - 2 rue Hector Berlioz – 38320 Poisat

Tél 04 76 18 90 10 - Mail: [pip.arist@free.fr](mailto:pip.arist@free.fr)

L'actualité du PIPS sur <http://pip.arist.free.fr>



en partenariat avec



Décembre 2005

---

Association de recherche et d'insertion sociale des trisomiques en Isère

ARIST - 2 rue Hector Berlioz – 38320 Poisat

Tél : 04 76 18 90 10 - Mail: [pip.arist@free.fr](mailto:pip.arist@free.fr)